

TERMES DE REFERENCE – CONSULTANT MTN A PRISE EN CHARGE DE CAS

Justification du poste :

Les maladies tropicales négligées (MTN) à prise en charge intensifiée (PCI) ou à prise en charge de cas (PCC) regroupent les maladies pour lesquelles il n'existe pas d'outils de contrôle efficaces et pour lesquelles l'utilisation à grande échelle des outils existants est limitée. Dans la Région africaine de l'OMS, ces maladies comprennent : l'ulcère de Buruli, la dengue, la dracunculose, la lèpre, la trypanosomiase humaine africaine, la leishmaniose, le mycétome et autres mycoses profondes, la rage, la gale et autres ectoparasites, l'envenimation par les morsures de serpent et le pian. Les approches de dépistage et de gestion de ces maladies sont similaires, ce qui crée des opportunités d'intégration dans des domaines tels que la sensibilisation des communautés, la surveillance épidémiologique, la cartographie des maladies, la formation et le suivi-évaluation des programmes. En outre, des approches thérapeutiques communes telles que la gestion des plaies, la prévention des incapacités, la chirurgie et la réadaptation peuvent être mises en œuvre en utilisant les mêmes infrastructures sanitaires et les mêmes agents de santé. Ces approches permettront d'améliorer le rapport efficacité-coût et d'étendre la couverture.

Dans la nouvelle feuille de route 2021-2030 sur les MTN, l'objectif d'une approche intégrée est de réduire la morbidité, les incapacités et les impacts psychosociaux des MTN débiliter. Les raisons de l'intégration comprennent, sans limitation, la co-endémicité, les manifestations similaires, l'opportunité d'une recherche active intégrée des cas, l'augmentation de l'accès, l'amélioration de la couverture, le plaidoyer et l'optimisation des ressources etc. La nouvelle feuille de route vise à renforcer la responsabilité en se concentrant sur les indicateurs d'impact, à intensifier les approches transversales et intégrées ainsi qu'à renforcer l'appropriation par les pays de la réponse programmatique aux MTN.

L'objectif de cette consultation est de mener une évaluation de la morbidité, de renforcer les capacités en matière de recherche active intégrée des cas, de renforcer les capacités des laboratoires, de former à l'identification et à la gestion des cas de MTN, de surveiller, d'enquêter sur les épidémies et de soutenir les activités de riposte le cas échéant.

Objectifs:

L'objectif général de la mission est de mener une évaluation de la morbidité des MTN-PCC, de renforcer les capacités en matière de détection et de gestion des cas, de collecte d'échantillons pour la confirmation diagnostique au laboratoire, de soutenir les investigations et les réponses rapides pour les MTN-PCC.

Les objectifs spécifiques sont:

1. Conduire une évaluation intégrée de la morbidité des MTN-PCC.
2. Préparer et réaliser une évaluation rapide des MTN-PCC et renforcer les capacités des agents de santé en matière de dépistage et de gestion des cas afin d'intensifier la gestion de la maladie.
3. Soutenir le développement et la mise en œuvre de meilleurs outils de lutte contre les MTN en impliquant pleinement les programmes nationaux.
4. Fournir un appui technique pour renforcer le système national de surveillance des maladies et mener des activités de suivi-évaluation afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur national des MTN conformément, au plan régional pour les maladies tropicales et vectorielles et à la feuille de route mondiale pour les MTN.

Contexte organisationnel :

Sous la supervision directe du coordonnateur du programme des maladies transmissibles et vectorielles et sous l'autorité du directeur des maladies transmissibles et non transmissibles, le consultant planifiera et conduira une évaluation intégrée de la morbidité des MTN-PCC, assurera le suivi-évaluation du programme de lutte contre les MTN, y compris le soutien à la préparation des dossiers pour les MTN-PCC, soutiendra le

développement de manuels nationaux pour le dépistage, le traitement et la prévention des cas, conformément au plan national de santé, au plan régional pour les maladies tropicales et vectorielles et à la feuille de route mondiale des MTN, assurera la formation des agents de santé et les agents de santé communautaires sur la gestion intégrée des MTN-PCC et la prévention des incapacités; et soumettre un rapport complet à l'issue de la mission.

Le titulaire du poste devra effectuer une analyse de la situation des MTN-PCC endémiques dans le pays/la localité en examinant les dossiers, en conduisant des évaluations sur le terrain et en renforçant les capacités des agents de santé comme cela se doit.

Résumé des tâches assignées :

Sous la supervision directe du coordonnateur du programme des maladies transmissibles et vectorielles et sous l'autorité du directeur des maladies transmissibles et non transmissibles, titulaire du poste doit :

1. Soutenir l'amélioration de la capacité nationale en matière de surveillance épidémiologique et d'évaluation de la morbidité des MTN-PCC ;
2. Renforcer les aptitudes des agents de santé en matière de prévention, de dépistage et la prise en charge précoces des MTN-PCC ;
3. Fournir un appui technique intégré et une coordination intégrée au développement de matériel de formation pour la détection intégrée des cas de MTN-MC, la confirmation du diagnostic et le traitement selon les recommandations de l'OMS ou sur la base des directives nationales ;
4. Fournir une assistance technique au développement des stratégies de contrôle appropriées, des plans, de manuels, de directives conformément à la feuille de route 2030 pour les MTN et au plan régional pour les maladies tropicales et vectorielles ;
5. Soutenir les activités de riposte aux épidémies, notamment en facilitant la disponibilité de médicaments et de kits de diagnostic de qualité et en donnant des conseils pour la mise en place de services de gestion intégrée des cas ;
6. Apporter un appui technique au dépistage actif des cas et faciliter la référence pour la prise en charge des cas, le cas échéant ;
7. Soutenir le suivi-évaluation intégré des programmes des MTN-PCC.
8. Préparer des briefings techniques et/ou des documents techniques selon les besoins ; analyser les données de surveillance épidémiologique, et soumettre un rapport détaillé comprenant un plan de riposte et la mise en place d'un programme de contrôle s'il n'existait pas.
9. Effectuer d'autres tâches connexes à la demande du superviseur.

Profil de poste

Compétences :

L'expert devrait être capable de :

1. Produire des résultats
2. Communiquer de manière crédible et efficace
3. Assurer une utilisation efficace des ressources
4. Aller de l'avant dans un environnement en évolution
5. Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles ; l'établissement et la promotion de partenariats dans l'ensemble de l'organisation et au-delà.

Aptitudes et connaissances professionnelles :

Solide connaissance et compétences en matière de contrôle et de réponse aux maladies transmissibles, avec 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des MTN-PCC liées à la peau, avec une expérience pratique de la gestion intégrée des MTN-PCC. Aptitude à renforcer les capacités des agents de santé à différents niveaux dans divers aspects de la mise en œuvre du programme de gestion des MTN-PCC.

Formation (qualifications):

Indispensable : Diplôme de Docteur en médecine ou dans un domaine en rapport avec la santé

Souhaitable : Master en santé publique, dermatologie, sciences de laboratoire ou formation en prévention des maladies transmissibles, expérience pratique dans l'évaluation et la gestion des maladies transmissibles, de préférence pour les MTN-PCC dans la région africaine.

Expérience:

Indispensable : Solide expérience dans les activités relatives aux maladies transmissibles et aux maladies tropicales négligées, avec au moins 3-5 ans d'expérience dans le domaine des MTN au niveau national ou international.

Langues : Français ou Anglais. Une connaissance de base de l'autre langue est souhaitable.

Lieu de la mission : mission de terrain

Niveau proposé : P3, P4 or P5 basé sur la qualification et l'expérience professionnelle.

Signé et approuvé par:

Dr A Tiendrebeogo, UCN - ai

Nom:



16/04/2021 - 13h15

Date et heure